



Bruxelles, le 7 février 2022

CM 1607/22

**AGRI  
AGRILEG  
CODEC  
PHYTOSAN  
SEMENCES**

**COMMUNICATION**

**CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

Correspondant: volker.wachtler@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 6144

---

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du Groupe "Ressources génétiques et innovation en agriculture" (Semences, plants et matériel de multiplication)

---

Date: 25 février 2022

Heure: 14:30

---

Lieu: Vidéoconférence (format 1+1)

1. Présentation du programme de travail de la Présidence française
  - *Informations communiquées par la présidence*
2. Proposition de DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant la décision 2003/17/CE du Conseil en ce qui concerne sa période d'application et en ce qui concerne l'équivalence des inspections sur pied des cultures productrices de semences de céréales et des cultures productrices de semences de plantes oléagineuses et à fibres effectuées en Bolivie, et l'équivalence des semences de céréales et des semences de plantes oléagineuses et à fibres produites en Bolivie ;  
doc. ST 5742/22 INIT + ADD 1
  - *Présentation par la Commission*
  - *Examen de la proposition*

3. Divers

---

NB: Les délégations sont invitées à attendre un courriel leur demandant de confirmer leur participation et de ne pas utiliser le lien «Pré-inscription» sur le portail des délégués, étant donné que ce dernier n'est utilisé que pour les réunions physiques. Le lien permettant de se connecter à la salle de réunion virtuelle sera envoyé par courrier électronique aux délégués ayant confirmé leur participation.